



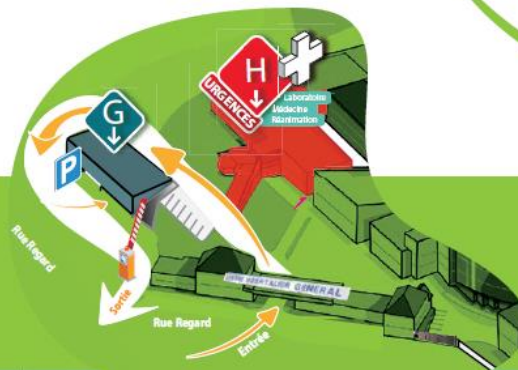
UAPED

**(Unité d'Accueil Pédiatrique
Enfants en Danger)**

UAPED

Sur le Centre Hospitalier de *Lons le Saunier*

Accès au bâtiment G par la rue REGARD



Sens de circulation
jusqu'au parking de l'UAPED



Elle est située au sein de l'hôpital de Lons, dans des locaux tout proche de la médecine nucléaire.



L'unité s'inscrit dans le

**Plan de lutte contre les violences faites aux enfants
2020-2022**

Ce dispositif national vise à installer une unité dans chaque département.

Les violences à l'encontre des enfants et adolescents peuvent avoir des effets néfastes importants et durables.



L'UAPED a donc été créé pour apporter une réponse à cette problématique et améliorer le repérage et l'évaluation de ces violences faites aux mineurs.

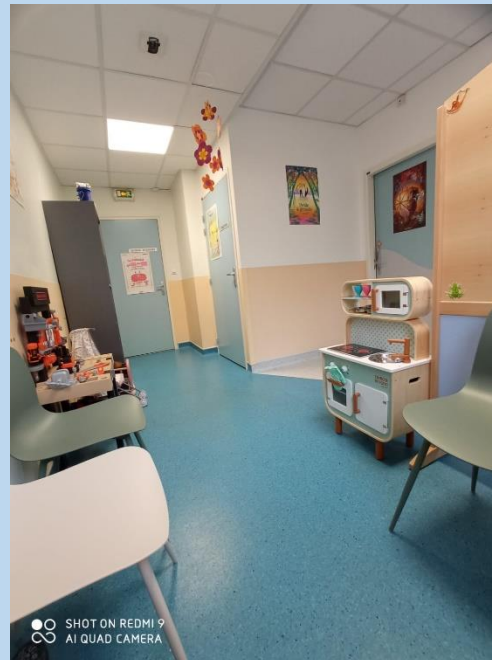
Elle a également été créée pour améliorer les parcours de santé globale de ces mineurs victimes.

Elle a pour but d'accueillir des mineurs de 0 à 18 ans

- Témoins de violences,
- Ou victimes de violences physiques, psychologiques, sexuelles,
- Ou victimes de négligences.

avérées ou supposées

Les mineurs victimes et leurs accompagnants le cas échéant, sont accueillis dans la plus grande discrétion.



Il s'agit d'un lieu accueillant, pour recueillir la parole de l'enfant et évaluer ses besoins en terme de prise en charge globale tant sur le plan somatique que psychologique.

Cette prise en charge globale comprend l'aspect
judiciaire



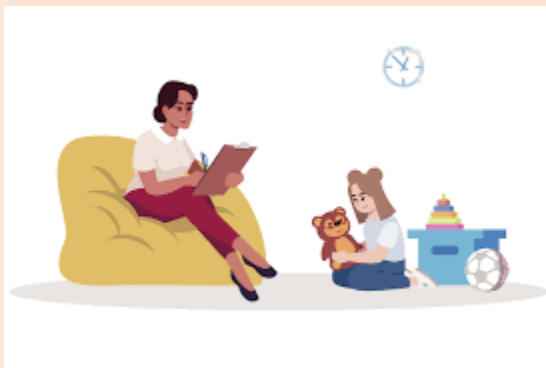
Mais aussi,
Médico-légal



Médico social



Et psychologique



Une infirmière coordinatrice,



experte en pédiatrie assure l'accueil et l'accompagnement du mineur victime tout au long de son parcours à l'UAPED, ainsi que les soins, leur coordination, et le secrétariat.



L'infirmière coordinatrice est entourée d'intervenants ponctuels en fonction des circonstances :

Médecin légiste, qui est le médecin référent de l'unité (Dr Pascale Couzon)

Psychologues,

Pédiatres,

Gynécologues,

Assistantes sociales.

Gastro-entérologues.



En cas de procédure judiciaire,
Une audition sera organisée avec un
policier ou un gendarme dans une salle
adaptée, afin de parvenir à la
verbalisation ou manifestation de la
vérité, dans un lieu accueillant et
confortable.

Ce qu'on appelle une salle « Mélanie ».

L'audition sera filmée et archivée par les
forces de l'ordre pour que l'enfant n'ait à
témoigner qu'une seule fois.

En dehors des horaires d'ouverture, la
salle d'audition reste accessible aux
forces de sécurité intérieure.



Il existe une salle technique attenante à la salle d'audition



L'UAPED oriente ensuite les enfants vers les acteurs du réseau : professionnels libéraux, Centre Médico-Psychologique, et hospitalisation si besoin.

Elle s'appuie également sur les associations locales d'aide aux victimes,

spécialisées en matière de violences conjugales, telle que France Victimes 39.



L'unité travaille en partenariat avec

l'UAPED de Bourgogne Franche-Comté, plateforme régionale de référence, située au CHU de Dijon.



le pôle « Jura enfance à protéger » du conseil départemental.



Mais aussi avec le parquet du procureur de la république



Elle assure également les liens nécessaires avec les commissariats de police



et brigades de gendarmerie du département



Et notamment avec la Maison de protection des familles de Lons le saunier.





**L'UAPED de Lons le Saunier est
ouverte**

**du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h**

Uniquement sur RDV

L'UAPED a également une mission de prévention et d'informations/renseignements.

Ceux-ci peuvent être dispensés par téléphone,



lors de réunions d'informations à l'UAPED



ou à l'extérieur.



Temps d'échanges

Avez-vous des remarques ou des questions?

